



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Observations De L'Academie Française Sur Les Remarques De M. De Vaugelas

Académie Française

La Haye, 1705

514 Rem. Jusques à aujourd'hui.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52553](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52553)

monde. C'est pourquoy il faut dire aussi, *il luy a fait voir ses plus beaux & ses plus vilains habits*, en repetant deux fois *ses*, & non pas *ses plus beaux & plus vilains habits*. Ce que j'ay dit du pronom possessif de la troisieme personne, s'entend de mesme du possessif de la premiere & de la seconde personne, au singulier & au pluriel.

OBSERVATION.

ON doit repeter les pronoms possessifs aussi bien avec des adjectifs synonymes ou approchans, qu'avec des contraires. Ainsi il faut dire, *ses plus beaux & ses plus magnifiques habits*, & non pas *ses plus beaux & plus magnifiques habits*, de mesme qu'on dit, *il luy a fait voir ses plus beaux & ses plus vilains habits*,

CCCCCXIV. REMARQUE.

Jusques à aujourd'huy.

J'Ay veü disputer à des gens qui parlent fort bien, s'il faut dire *jusques à aujourd'huy*, ou *jusques aujourd'huy*. Ceux qui croyent qu'il faut dire *jusques à aujourd'huy*, alleguent pour leur raison que la préposition *jusques*, soit qu'elle designe le temps ou le lieu, car elle sert

à l'un & à l'autre, regit d'ordinaire l'article du datif, soit singulier ou pluriel, comme, *jusques à l'année prochaine, jusques aux longs jours, jusques à Rome, jusques aux enfers*, excepté en ces deux phrases seulement, *jusques icy, ou jusqu'icy, & jusques là*, qui se disent toutes deux, & pour le temps & pour le lieu, sans que *jusques* soit suivy du datif ou de la préposition à; car ceux qui disent *jusques à icy, & jusques à la*, comme je l'ay souvent ouy dire, parlent barbarement. Cela présumé ils inferent qu'il faut dire *jusques à aujourd'huy*, comme l'on dit, *jusques à demain, jusques à hier, jusques à ce jour*.

Mais ceux qui sont de l'opinion contraire les combattent avec la mesme raison, & de leurs propres armes, disant qu'à cause que *jusques* doit estre suivy du datif, ou de la préposition à, il faut dire *jusques aujourd'huy*, parce qu'*aujourd'huy* est un mot qui commence par l'article masculin du datif *au*, & ainsi selon la propre regle des adverbiaires il faut dire, *jusques aujourd'huy*, & non pas *jusques à aujourd'huy*.

A cela ils repartent qu'il est vray qu'*aujourd'huy*, est un mot qui commence par l'article masculin du datif, mais
 que

que ce mot ne doit pas estre considéré selon son étymologie ou sa composition, piece à piece, & séparé en ces quatre mots *au jour de* ou *d'huy*, mais comme un adverbe qui ne fait plus qu'un mot en François, comme *hodie*, qui signifie *aujourd'huy*, ne fait qu'un mot en Latin, quoyqu'il soit composé de deux, & comme *demain* & *hier* ne font aussi qu'un mot en François; de sorte que de la mesme façon que l'on dit *jusques à demain*, *jusques à hier*, on doit dire aussi *jusques à aujourd'huy*, puisque *demain*, *hier* & *aujourd'huy*, sont trois adverbes de temps, dont il se faut servir tout de mesme, sans mettre autre difference entere eux, que celle de leur signification.

Neanmoins on replique, qu'encore qu'il soit vray qu'*aujourd'huy* ne fait plus qu'un mot, qui est adverbe, si est-ce que se rencontrant, qu'il commence par l'article du datif, qui est celuy que la préposition *jusques* demande, on se sert de cette rencontre, & on la mesnage si bien, qu'on se passe de la préposition *à*, & l'on se contente de dire *jusques aujourd'huy*, sans dire *jusques à aujourd'huy*, comme si *aujourd'huy* n'estoit pas adverbe, & un seul mot, mais quatre mots séparés, comme nous
avons

avons dit *au jour d'huy*, & comme on diroit *jusques au jour d'hier*. Outre qu'on évite la cacophonie des deux voyelles. Ce qui confirme cela, c'est une autre façon de parler toute semblable, qui est, *jusques à cette heure*; car ceux qui disent, *jusques à à cette heure*, comme il y en a plusieurs qui parlent ainsi, au lieu de dire *jusques à cette heure*, disent si mal, que les partisans mesmes de *jusques à aujourd'huy* les condamnent. Et néanmoins il n'y a pas plus de raison d'un costé que d'autre, parce qu'*à cette heure* est adverbe, aussi-bien qu'*aujourd'huy*, & il ne faut pas alleguer que la cacophonie des deux *à* sonnans de mesme, en *jusques à à cette heure*, en est la cause, & qu'en *jusques à aujourd'huy*, le second *a* joint à l'*u* fait une diphtongue qui varie le son du premier *à*, & qui se prononce comme un *o*; car nostre Langue n'a point d'égard, comme nous avons dit plusieurs fois, à ces cacophonies, quand l'Usage les autorise; puisque nous disons, *il commença à dire*, & qu'il le faut dire ainsi pour bien parler François, & non pas, *il commença de dire*, & ce qui est bien plus encore, puisqu'il faut dire *il commença à avoüer*, nonobstant la cacophonie des trois *a*, plustost qu'*il commença d'avoüer*. Enfin
ceux

ceux qui font pour *jusques à aujourd'huy*, ont encore trouvé une subtilité, qui est de dire que *jusques*, est une préposition qui regit le datif, & qu'en ce mot *aujourd'huy* l'article *au* n'y est point au datif, mais à l'ablatif, tout de mesme qu'en l'adverbe Latin *hodie*, qui est encore un mot composé de deux mots, on voit que ces deux mots font à l'ablatif. A cela les autres respondent, qu'il est tres-vray que cet article défini *au*, en *aujourd'huy*, est ablatif, comme l'article indefiny *à*, en *à cette heure*, est ablatif aussi; mais que l'article de l'ablatif & celuy du datif estant souvent semblables, comme ils le font en ces deux exemples *aujourd'huy* & *à cette heure*, on se prevaut de la commodité, puisqu'ils se rencontrent tous propres pour estre ajustez sans aucun changement avec *jusques*, qui demande un datif.

Il y a pourtant certains endroits, où non seulement on peut dire *à aujourd'huy*, mais il le faut dire necessairement, comme *on m'a assigné à aujourd'huy*, & non pas *on m'a assigné aujourd'huy*; car ce dernier seroit equivoque, ou pour mieux dire, il ne signifieroit pas que *l'on m'a assigné à aujourd'huy*, mais que *c'est aujourd'huy qu'on m'a assigné*. De mesme, on

a remis cette affaire aujourd'hui, ne seroit pas bien dit pour dire on a remis cette affaire à aujourd'hui. Il y auroit dans l'intelligence de ces paroles on a remis cette affaire aujourd'hui, le mesme vice, & le mesme inconvenient qu'en celles-cy, on m'a assigné aujourd'hui.

OBSERVATION.

LEs deux exemples que rapporte M. de Vaugelas sur la fin de cette Remarque, & dans lesquels il faut dire necessairement, *On m'a assigné à aujourd'hui, & on a remis cette affaire à aujourd'hui*, font voir qu'*aujourd'hui* n'est qu'un seul mot, devant lequel il faut mettre la marque du datif, quand il est précédé de la preposition *jusque*. Ainsi il faut dire *jusqu'à aujourd'hui*, & non pas *jusqu'aujourd'hui*. Personne ne dit *jusqu'à à cette heure*, ce seroit mettre deux fois la particule qui est la marque du datif. Il y a trois mots dans *à cette heure*, & il n'a aucun rapport avec *aujourd'hui* qui n'est qu'un seul mot. On a dit dans une des Remarques precedentes * qu'il faut dire, *il commença d'avoüer* plustost que *il commença à avoüer*.

* à la CCCCv. Rem.

CCCCC-